



Communiqué de presse

Publication relative à l'aliénation d'actions propres
Conformément à l'article 8:6 de l'Arrêté Royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations et à la circulaire FSMA_2019_26

Par la présente, Sofina déclare qu'à la suite d'exercices d'options effectués dans le cadre de plans d'options sur actions, elle a procédé aux aliénations d'actions propres suivantes hors bourse (OTC) en vue de livrer ces actions aux bénéficiaires concernés durant la période du 21 janvier 2022 au 28 janvier 2022 inclus :

Date de la transaction	Heure de la transaction	Nombre d'actions aliénées	Prix d'aliénation (EUR)
21/01/2022	11.01	1.500	175,67
24/01/2022	11:04	750	175,67
24/01/2022	11.26	3.000	175,67
25/01/2022	15.32	250	175,67

Sofina détient 637.428 actions propres au 28 janvier 2022.

* * *

SOFINA SA
Rue de l'Industrie, 31 – 1040 Bruxelles
RPM Bruxelles : 0403.219.397
Cotée sur Euronext Brussels
(ISIN BE0003717312)

Contact: Wauthier de Bassompierre
Tel. : +32 2 551 06 11
Email : info@sofinagroup.com
Website : www.sofinagroup.com